

services PUBLICS

190'000

Personen fordern | Personnes demandent | Persone richiedono:
Setzen Sie die Pflegeinitiative um!
La mise en oeuvre de l'Initiative sur les soins infirmiers!
Attuate l'iniziativa sulle cure infermieristiche!



Personnel de santé indigné!

Ignorant l'appel signé par plus de 190 000 personnes et bafouant la volonté populaire, le Conseil national a refusé les mesures d'améliorations concrètes des conditions de travail du personnel de santé. EN PAGE 9

Salaire minimum

5 ENJEUX – Les Vaudois-es ayant le droit de vote se prononceront le 14 juin sur l'introduction d'un salaire minimum cantonal. Alors que le Parlement fédéral est à l'offensive, cette votation revêt une importance déterminante.

Imposture de l'UDC

6-7 CONTRE-FEUX – Pour combattre l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», il est décisif de déconstruire le discours trompeur et xénophobe de l'UDC. Illustration à partir des cas des transports et du logement.

Austérité balayée

10 RÉGIONS – Avec plus de 68% de NON, la population votante du canton de Fribourg a nettement rejeté la LAFE le 26 avril dernier. Retour sur cette belle victoire avec Christian Luisier, président de la Région Fribourg.

Un enfer occulté

12 NOTRE MONDE – Depuis plus de trois ans, le Soudan est le théâtre d'une nouvelle guerre pratiquement passée sous silence qui a fait plus de 200 000 mort-es et qui résulte de l'écrasement des mouvements démocratiques.



L'image d'Éric Roset

Genève, le 7 mai 2026. À l'issue de la journée de grève, plus de 2500 personnes ont participé à la manifestation appelée par le Cartel intersyndical du personnel de l'État contre les mesures d'austérité annoncées le matin même.

Les mesures d'économies, à hauteur de 533 millions de francs, représentent une attaque brutale contre les conditions de travail des salarié-e-s et les prestations à la population. La mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier.

Éditorial

Convaincre

La mobilisation pour s'opposer à l'initiative xénophobe de l'UDC bat son plein. Les sondages prédisent une issue incertaine. Le 29 avril, un sondage *20 Minutes/Tamedia* faisait état d'un taux de 52% d'avis positifs à l'égard du texte de l'UDC (46% de oui et 6% de plutôt oui), contre 46% de rejet (43% de non et 3% de plutôt non), 2% des sondé-e-s étant indécis-es. Le 8 mai dernier, le sondage SSR mettait les partisan-e-s (38% de oui et 9% de plutôt oui) et les opposant-e-s (41% de oui et 6% de plutôt oui) à égalité à 47%, avec un taux d'hésitant-e-s de 6%. Les semaines à venir seront à l'évidence décisive pour convaincre la population de rejeter cette attaque antisociale. Le haut pourcentage de soutien à cette initiative s'explique sans doute par la dégradation des conditions de vie de la population qu'exploite l'UDC en proposant des analyses pseudo-logiques mais trompeuses visant à désigner les étrangers-ères comme les responsables de tous les problèmes sociaux existants (voir en pages 3, 6, 7 et 11). Si les difficultés sont bien réelles, elles ne sont bien entendu pas dues à la

population immigrée, mais aux politiques menées par la droite et le patronat contre la majorité des salarié-e-s de ce pays. L'UDC participe pleinement à ces attaques, tout comme l'aile du patronat qui rejette l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» en mettant en avant des arguments xénophobes qui renforcent le venin de l'UDC au nom de la lutte contre ce qui a été nommé «l'initiative du chaos».

On peut légitimement s'interroger sur le sens et les conséquences du partage de cette appellation entre les associations patronales et le mouvement syndical. Toujours est-il que l'heure est à la présence sur les lieux de travail et dans les rues pour argumenter et convaincre nos collègues qui ont le droit de voter de rejeter cette initiative antisociale et xénophobe. Par son attaque ciblant les droits des immigré-e-s, l'UDC entend fragiliser l'ensemble des salarié-e-s. Développer une approche axée sur la défense des droits égaux pour toutes et tous est es-

sentiel, pour gagner cette votation et pour préparer une riposte nécessaire, car les attaques xénophobes et antisociales ne s'arrêteront pas à cette votation et vont se poursuivre. Mentionnons uniquement le mépris démontré par le Parlement à l'égard des conditions de travail des soignant-e-s (voir en page 9) ou la démolition des salaires minimaux cantonaux qui se prépare à Berne.

PRÉPARER UNE RIPOSTE NÉCESSAIRE

Parmi ces attaques, l'offensive de remilitarisation de la société joue un rôle important. En plus d'augmenter le budget de l'armée, la majorité bourgeoise a en effet décidé à la fois d'assouplir la Loi sur le matériel de guerre, pour augmenter les profits de l'industrie d'armement (nous voterons sur cet objet), et de durcir les conditions d'accès au service civil. Nous votons sur ce dernier objet le 14 juin prochain. Rappelons que le service civil permet à ceux qui ont un conflit de conscience d'effectuer des tâches d'intérêt public (domaine social, santé, instruc-

tion ou protection de la nature) à la place du service militaire. La durée du service civil est une fois et demie plus longue que celle du service militaire. La majorité bourgeoise a pour objectif de durcir les conditions d'accès au service civil afin de faire passer le nombre de civilistes de 7200 à 4000 par année (moins 40%) et, ainsi, de renforcer les effectifs de l'armée, alors que ces derniers sont déjà au-delà de ce que prévoit la loi (147 000 soldats contre 140 000). Si on ajoute à cela la volonté du gouvernement d'introduire une journée d'information obligatoire sur l'armée pour les femmes, on comprend que l'offensive militariste va continuer à se déployer. Il est donc important de s'y opposer dès maintenant en votant NON à la révision proposée le 14 juin prochain. En effet, durcir les conditions d'accès au service civil – et donc les conditions permettant d'effectuer des tâches d'intérêt public – pour renforcer l'institution militaire, dont le rôle répressif n'est plus à démontrer, revient à encourager les tendances autoritaires et virilistes qui se développent aux dépens des services publics, de l'égalité et de la solidarité. ■

ALEXANDRE MARTINS . RÉDACTEUR

L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions! » (initiative pour la durabilité) ne vise ni la durabilité, ni la régulation démographique. Elle est en revanche bien utile au démantèlement des services publics.

Les services publics contre l'initiative UDC!

JOËL VARONE
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE
VALDEMAR VERISSIMO
PHOTO

Repérage

ATTAQUES CONTRE LES DROITS SOCIAUX

Le texte de l'initiative UDC veut limiter la population résidente permanente. Cette notion comprend les personnes de nationalité suisse ainsi que les personnes de nationalité étrangère avec un permis de séjour de plus de douze mois. C'est donc la population ayant droit à un minimum de stabilité (fort variable selon les différents types de permis) dans notre pays qui est visée. Il s'ensuit que l'UDC préconise de développer des contrats de travail pour personne avec permis de courte durée, à savoir les frontaliers-ères, les permis L (séjour de trois mois à une année) ou les travailleurs-euses détaché-e-s. Autant de statuts précaires et dépourvus de droits sociaux (comme le droit au chômage). Pour l'ensemble des salarié-e-s, suisses ou étrangers-ères, la présence d'une couche de salarié-e-s dépourvu-e-s de droits aura pour conséquence de fragiliser leur situation et leurs droits. L'initiative de l'UDC prévoit plusieurs mesures si la population augmente au-delà de respectivement 9,5 millions puis 10 millions d'habitant-e-s. Le droit d'asile et le regroupement familial sont les premiers visés. L'impact de l'asile sur l'accroissement de la population est insignifiant, mais il fait partie des cibles favorites du venin xénophobe de l'UDC. Les attaques contre les plus fragiles en préparent systématiquement celles contre d'autres catégories de migrant-e-s, quand bien même ils-elles vivent et travaillent en Suisse depuis des décennies. Prendre des mesures contre le regroupement familial signifie remettre en question un droit fondamental garanti par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Il rappelle les heures honteuses des «enfants du placard». En fragilisant les statuts de séjour des collègues étrangers-ères et en cherchant à limiter leurs droits sociaux, l'initiative UDC les rend plus vulnérables face aux volontés patronales de baisser les coûts salariaux et contribue à diviser les collectifs de travail. Rejeter cette initiative est pour les salarié-e-s une affaire essentielle. ■

L'initiative de l'UDC ne vise pas à limiter la population et ne propose pas le chaos, mais elle induit un démantèlement systématique des droits en s'en prenant à ceux des personnes ne bénéficiant pas de la nationalité suisse.

UNE INITIATIVE BIEN UTILE CONTRE LES SERVICES PUBLICS. En pointant la population étrangère comme étant responsable de l'augmentation du nombre d'élèves dans les salles de classe, de la saturation des transports publics ou encore de l'encombrement des voies de circulation, l'initiative de l'UDC se révèle bien utile aux forces politiques bourgeoises qui n'hésitent pas à s'allier à l'UDC pour démanteler les services publics et mettre en œuvre leurs politiques d'austérité, du programme d'allègement budgétaire fédéral aux différents paquets cantonaux.

Alors qu'à Genève un nouveau programme d'économies (voir encadré de droite) prévoit d'augmenter le nombre d'enfants par classe, la propagande xénophobe de l'UDC attribuant la responsabilité des classes bondées au nombre d'élèves étrangers-ères sert des intérêts bien compris.

À l'inverse de la logique du bouc émissaire, la réponse aux classes surchargées, à la saturation des transports publics comme des infrastructures routières passe par le développement et le renforcement des services publics. Les victoires syndicales pour faire progresser ou défendre les services publics sont autant de remparts à la propagande xénophobe de l'UDC.

UNE SOLUTION QUI AGGRAVE LA SITUATION?

À entendre les milieux patronaux, l'initiative raterait sa cible en dénonçant le règlement de Dublin, car une telle dénonciation ferait courir le risque de voir affluer plus de réfugié-e-s que les autorités suisses ne pourraient refouler vers les pays signataires de l'accord.

À Genève, les milieux économiques avancent également que l'acceptation de l'initiative déboucherait sur une augmentation du nombre de frontaliers-ères car cette dernière catégorie n'est pas touchée par l'initiative.

On entend peu les syndicats et les milieux progressistes monter au front contre ces arguments xénophobes des milieux bourgeois qui ne font qu'alimenter le fonds de commerce de l'UDC. Avec de tels arguments, les milieux bourgeois participent pleinement à la diffusion du venin de l'UDC selon lequel un-e réfugié-e, un-e frontalier-ère ou un-e étranger-ère n'est pas un-e collègue, un-e voisin-e ou un-e ami-e mais un-e concurrent-e, un problème, un-e abuseur-euse.

On peut aussi s'interroger sur certaines campagnes communes qui voient les syndicats faire front avec les milieux patronaux contre l'initiative UDC pour la défense des accords bilatéraux, des emplois et de la croissance.

Défendre les droits actuels des travailleurs-euses de l'Union européenne est une chose, défendre l'ensemble des accords bilatéraux (qui sont des accords néolibéraux de mise en concurrence des marchés publics, du secteur du transport ou encore de l'électricité) est tout autre chose.

DROITS RÉDUITS POUR LES ÉTRANGERS. L'argument de la pénurie de main-d'œuvre, souvent entendu tout au long de cette campagne, ne saurait être un argument syndical. Il renvoie, d'une part, à une vision utilitariste de la main-d'œuvre étrangère lui niant par principe les mêmes droits que les autres travailleurs-euses. Mais surtout, d'autre part, cet argument nie le fait que, contrairement à ses déclarations de façade, l'initiative ne vise aucunement à limiter la main-d'œuvre étrangère, mais à réduire ses droits en en faisant de la main-d'œuvre corvéable à merci dépourvue de droits sociaux.

L'UDC elle-même le clame: elle souhaite toujours pouvoir faire venir de la main-d'œuvre étrangère. Par ailleurs, le texte de l'initiative ne prévoit que de dénoncer les accords liés à l'asile ou à la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Le système tel qu'en vigueur pour les pays extra-européens n'est pas remis en question. Plus illustratif encore: l'initiative n'englobe aucunement les travailleurs-euses frontaliers-ères. Et pour cause, le statut de frontalier-ère est celui qui correspond le mieux aux aspirations des initiant-e-s: des travailleurs-euses dont les droits sociaux (aide sociale, chômage...) ne sont pas pris en charge par la Suisse et qui n'ont plus rien à faire en Suisse en cas de perte d'emploi. La précarisation du statut de séjour des collègues étrangers-ères telle qu'envisagée par l'initiative constitue la véritable et principale menace de dumping salarial. La meilleure et la seule façon de lutter contre le dumping salarial consiste à se battre pour des droits égaux entre travailleurs et travailleuses, ce qui suppose de refuser leur division entre Suisses et étrangers-ères. ■

Contexte

LA CUISINE DE L'AUSTÉRITÉ DE LA CHEFFE FONTANET

À quelques semaines de la votation du 14 juin, la ministre des Finances déclarait le 7 mai, à l'issue de la présentation devant la presse des pistes de réflexion du groupe de pilotage mandaté par le Conseil d'État genevois pour économiser 533 millions: «On ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs». La métaphore culinaire a comme un goût saumâtre lorsque l'on passe en revue le rapport de ce groupe de pilotage. Dans le rôle des œufs à casser, le personnel de la fonction publique et les bénéficiaires des services publics, que l'on se propose de cuisiner sans considération (augmentation de temps de travail – plus une heure et demie par semaine –, diminution de la période de protection en cas de maladie, non-remplacement des départs pour les un-e-s, baisse de l'aide sociale, augmentation du nombre d'élèves dans les classes, fin de la gratuité des transports publics pour les jeunes et les âgé-e-s, augmentation du nombre de lits par chambre en EMS pour les autres).

C'est une guerre aux pauvres et à la fonction publique décrétée par un Conseil d'État des riches alors que la situation financière du canton ne nécessite aucune mesure d'austérité. Tandis que les besoins sociaux ne cessent d'augmenter, le Conseil d'État décide d'annoncer des diminutions des prestations, et cela, à quelques semaines de la votation du 14 juin. L'UDC se frotte les mains et le PLR scelle son alliance néoconservatrice. En lieu et place de la publication de cette tambouille, la population et le personnel attendent de Nathalie Fontanet qu'elle annonce des perspectives financières corrigées des rentrées fiscales: avec la crise mondiale engendrée par le blocage du détroit d'Ormuz et les bénéfices astronomiques prévus pour les sociétés de négoce, plus personne ne peut croire aux 600 millions de déficit budgétés pour 2026! Présenter un programme d'austérité alors que les comptes de l'État débordent: il est temps de signifier au Conseil d'État qu'il a franchi toutes les limites de la décence.

Le SSP appelle à une grande assemblée de la fonction publique pour continuer et amplifier le mouvement de grève initié le 7 mai – qui a réuni plus de 2500 participant-e-s – dans le but d'y associer les usagers-ères dans le cadre de manifestations massives. ■



WINTERTHOUR BUS URBAINS

UNE VICTOIRE GRÂCE À LA GRÈVE!

Les délégations de la direction de Stadtbuss Winterthur, d'une part, et celles des conducteurs-trices de bus ainsi que du SSP/VPOD, d'autre part, se sont réunies avant Pâques pour un nouveau cycle de négociations – qui s'est avéré décisif. L'assemblée du personnel a ensuite décidé d'accepter ce résultat. Les améliorations concernant les tableaux de service, les services de remplacement, le paiement des heures supplémentaires et les indemnités de nuit doivent certes encore être formulées de manière concrète, mais l'accord de principe marque une avancée majeure. Il s'agit désormais de suivre de près la mise en œuvre.

Rappelons-nous: depuis au moins 2022, les conducteurs-trices de Stadtbuss tentent d'améliorer leurs conditions de travail, jugées médiocres par rapport à celles d'autres villes. Ils-elles sont resté-e-s sans réponse. Une pétition, signée par l'écrasante majorité du personnel de conduite, a fini quelque part dans un tiroir. C'est pourquoi les collègues ont dû passer à la vitesse supérieure: une grève d'avertissement a été lancée. Le matin du 3 mars, la plupart des bus sont restés au dépôt. La direction a certes réussi à faire sortir une vingtaine de bus du dépôt, ce qui a permis – avec l'aide de briseurs-euses de grève – d'assurer un service minimal dès 4 h 30. Mais plusieurs lignes étaient complètement à l'arrêt, tandis que d'autres connaissaient d'énormes interruptions de service.

Sur le fond, il s'agissait avant tout – mis à part la prime de nuit, que l'on souhaiterait percevoir à partir de 20 h et non pas seulement à partir de 22 h, à

l'instar des autres employé-e-s municipaux de Winterthur – de questions relatives à l'organisation des plannings. La gestion des «services E», pour lesquels il fallait se tenir prêt-e jusqu'à 17 h la veille, a notamment suscité une indignation persistante. Si l'on apprenait ensuite que l'intervention n'était finalement pas nécessaire, cela ne donnait lieu à aucun crédit et entraînait régulièrement un déficit d'heures. Une telle pratique constitue manifestement un transfert du risque de l'employeur vers les employé-e-s. Ces services de remplacement non rémunérés devraient toutefois désormais appartenir définitivement au passé.

En fin de compte, l'action menée par le personnel des bus de Winterthur illustre de manière presque exemplaire ce qu'est une grève et comment elle doit être menée. Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les autres moyens et voies, des discussions à la pétition en passant par le recours au médiateur, qu'elle a été décidée. Elle a été largement suivie, mais menée avec prudence et discernement. Elle a porté le coup décisif et créé la menace nécessaire pour enfin amener les responsables à s'asseoir à la table des négociations d'égal à égal. De même, il est exemplaire que cette équipe multiculturelle – très peu de conducteurs-trices de bus urbains de Winterthur sont né-e-s en Suisse – se soit montrée si unie, par-delà toutes les divisions réelles ou supposées. Et que, au sein même du SSP/VPOD, qui a mené la grève, la solidarité ait transcendé les frontières régionales. ■

VPOD-MAGAZIN

GENÈVE OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE (OMP)

EN GRÈVE LE 28 MAI!

Le 27 avril, une trentaine d'employé-e-s de l'OMP ont transmis plus de 300 signatures d'éducatrices, d'enseignant-e-s spécialisé-e-s, de logopédistes, de psychomotricien-ne-s, de psychologues et d'assistant-e-s socio-éducatives-ifs à la conseillère d'État Anne Hiltbold. Les 400 éducatrices engagées par l'OMP ont vécu une dégradation de leurs conditions de travail à la suite de l'introduction désastreuse d'une nouvelle directive à la rentrée 2025. Mathilde Mottet, secrétaire syndicale pour le SSP, témoigne: «De nombreuses personnes explosent leurs heures car le temps de préparation des moments éducatifs a été comprimé, des pauses obligatoires ne sont pas prises et les besoins des enfants se complexifient».

La situation a encore empiré pour les éducatrices après l'imposition chaotique de la saisie de leurs heures en début d'année 2026. Massimiliano Masini, secrétaire syndical au SIT, explique: «Le système de saisie des heures ne permet pas de rentrer toutes les heures travaillées après 19 h, le week-end ou pendant les camps alors qu'elles sont nécessaires. Par exemple, des réunions de parents ont lieu le soir. En réponse, les directions d'établissements spécialisés (DirES) donnent des consignes contradictoires et encouragent le personnel à falsifier leurs heures». À cela s'ajoute le blocage récent de la demande de revalorisation des salaires des éducatrices par le Conseil d'État.

Pour le personnel de l'OMP, la solution réside dans l'introduction d'un maximum de vingt-huit heures par semaine en présence des élèves sur les 46 h 45 travaillées par les éducatrices à temps plein. Elles et ils revendiquent également la revalorisation de leurs salaires, l'évaluation sérieuse et indépendante de la directive et une augmentation du nombre de postes. Les représentant-e-s syndicaux-ales du SIT et du SSP ont rencontré le 27 avril la direction générale de l'OMP et la conseillère d'État Anne Hiltbold pour les confronter aux demandes du personnel. Mathilde Mottet raconte: «L'employeur reste sourd aux demandes du personnel. Il semble ne pas vouloir organiser au mieux le travail, mais plutôt imposer brutalement sa politique budgétaire d'austérité». Massimiliano Masini complète: «Comme la charge de travail demande plus d'heures que ce qui est prévu par les contrats, tant les DirES que la direction générale demandent de mieux prioriser ou de travailler plus vite. Résultat? Une prise en charge des enfants et des adolescent-e-s dégradée et de moins en moins individualisée».

Afin de défendre ses revendications, le personnel de l'OMP a donc décidé de faire la grève le jeudi 28 mai. Il appelle à la solidarité des enseignant-e-s et des parents pour défendre la qualité des prestations de l'enseignement spécialisé. ■

SSP . RÉGION GENÈVE, SIT

INTERCANTONAL COLLECTIFS DE LA GRÈVE FÉMINISTE

FÉMINISTES CONTRE LE G7

À l'occasion du 14 juin 2026, nous, collectifs suisses de la Grève féministe, appelons à rejoindre le mouvement de mobilisation et de lutte contre le G7 à Genève.

Le G7 se réunit le 14 juin à Évian pour promouvoir des politiques impérialistes, guerrières et capitalistes, traversées par des logiques racistes et patriarcales. Ces politiques sont mortifères pour les peuples et pour la planète. Elles s'appuient sur des rapports de domination qui exposent les femmes et les minorités de genre à des violences spécifiques: violences sexuelles utilisées comme armes de guerre, exploitation économique, contrôle et appropriation des corps.

Le sommet du G7 vise à protéger les intérêts capitalistes et réactionnaires. Il sert les privilèges d'une minorité dont le pouvoir repose sur les violences sexistes et sexuelles, les violences anti-trans et LGBTQIA+-phobes, les féminicides. L'austérité, la privatisation et le démantèlement des services publics sont au cœur de leurs politiques. Ils fragilisent nos systèmes de santé, d'éducation et de soutien social. Alors même que la prise en charge des besoins collectifs est centrale. Le G7 promeut l'exploitation capitaliste du travail du care, travail essentiel de soin et

de prise en charge des besoins collectifs. Le travail du care se voit toujours plus précarisé, dévalorisé, marchandisé. Il est largement externalisé vers des personnes migrantes et racisées et renforce ainsi les inégalités de genre, de classe et de race à l'échelle internationale. Le G7 ne fait donc que soutenir les systèmes de domination que nos luttes féministes affrontent au quotidien: patriarcat, racisme, capitalisme et colonialisme.

Contre la célébration et la mise en scène d'un pouvoir viriliste et autoritaire, éloigné de nos réalités, nous appelons à une mobilisation féministe massive. Nous nous mobiliserons pour leur faire entendre que nous refusons que leurs politiques façonnent nos vies sans que nous ayons voix au chapitre. Nous nous mobiliserons parce que nous refusons les décisions qu'ils prennent sans nous et contre nous.

Rejoignez-nous! Contacte ton collectif local et organise-toi!

Féministes queers, anticapitalistes, antifascistes, anti-impérialistes. ■

GRÈVE FÉMINISTE FRIBOURG, GRÈVE FÉMINISTE NEUCHÂTEL, GRÈVE FÉMINISTE VALAIS, GRÈVE FÉMINISTE VAUD, GRÈVE FÉMINISTE GENÈVE

JURA INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SERVICE PUBLIC

MENACE OU OPPORTUNITÉ?

Chaque siècle apporte son lot de révolutions. L'industrialisation, l'informatique puis Internet ont marqué le millénaire passé, accueillis à la fois avec crainte et euphorie. Mais ces transformations ont surtout montré que les avancées en faveur du progrès social ont rapidement été rattrapées, voire détournées, par la logique de rentabilité du capitalisme.

Alors que l'industrialisation devait soulager les métiers physiques, elle a surtout été mise au service d'un objectif: produire plus avec moins.

Alors que l'informatique promettait d'accélérer la recherche et le progrès technologique, elle a été mobilisée pour faire toujours plus, toujours plus vite, avec toujours moins de moyens.

Alors qu'Internet devait offrir un accès libre et universel à l'information, dans une logique de partage et d'ouverture, il a lui aussi été largement soumis à des intérêts économiques. On connaît la suite. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle est présentée comme la révolution de notre époque. L'être humain aurait créé une forme d'alter ego technologique. Certain-e-s y voient déjà une solution à tous nos maux: rédiger une lettre de motivation, générer une image originale, composer une musique inédite... Là où certain-e-s dénoncent un outil de facilité, d'autres voient surtout un formidable levier au service de l'économie.

Mais une question fondamentale se pose: quel problème cherche-t-on réellement à résoudre?

Si l'objectif est de se libérer des tâches pénibles, répétitives et chronophages afin de consacrer plus de temps à vivre, créer et réfléchir, alors oui, l'intelligence artificielle peut représenter une opportunité. Par contre, si elle sert avant tout à réduire les coûts, supprimer des postes et intensifier les logiques de rendement, elle ne fera qu'aggraver les déséquilibres existants et précariser davantage une partie de la population.

L'intelligence artificielle pourrait ouvrir de nouvelles perspectives au service du bien commun – dans la santé, la formation ou encore les missions régaliennes. Mais cette transformation ne peut pas être laissée aux seules logiques économiques ou technologiques.

Elle doit faire l'objet d'un véritable débat collectif, dépassant les clivages politiques et intégrant l'ensemble des acteurs-trices politiques, syndicaux-ales, scientifiques et économiques. L'enjeu est clair: construire une vision où l'humain reste au centre et où la technologie, l'économie et la politique sont à son service – et non l'inverse. En conclusion, ce qui fait la force et la qualité du service public, c'est avant tout le lien humain: l'écoute, l'empathie, l'engagement au service de toutes et tous.

L'intelligence artificielle ne doit pas devenir un outil de substitution guidé par des impératifs économiques, mais un outil complémentaire, destiné à soutenir, soulager et renforcer le service public, sans jamais le remplacer. ■

JUAN ESCRIBANO . PRÉSIDENT . SSP . RÉGION JURA

VAUD . Le 14 juin, les Vaudois-es ayant le droit de vote se prononceront sur deux initiatives populaires pour un salaire minimum cantonal. Un double OUI s'impose.

Pour vivre dignement

SERVICES PUBLICS

Cette votation cantonale se déroulera donc le même jour que celle sur l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» qui vise à démanteler les droits des salarié-e-s, en commençant par ceux des personnes immigrées. La logique que propose le comité unitaire pour un salaire minimum cantonal¹ est à l'exact opposé puisqu'il s'agit de garantir à toutes les salarié-e-s un salaire minimum de 23 francs de l'heure (qui correspond à 23,60 francs en 2026) leur permettant de vivre de leur travail et d'être ainsi mieux protégé-e-s contre le dumping salarial. Tout comme l'ensemble de la droite, l'UDC s'oppose à ce projet.

NON À LA COQUILLE VIDE. La proposition de salaire minimum vaudois soumise au vote prévoit un ancrage dans la Constitution, ne comporte que peu d'exceptions (agriculture et contrats spécifiques: apprentissage, stage certifiant, réinsertion, mineur-e-s). Celui-ci doit également primer sur les salaires minimaux figurant dans des Conventions collectives de travail (CCT) lorsque ces derniers sont inférieurs au salaire minimum cantonal. Enfin, le salaire minimum doit être indexé à l'augmentation de l'indice des

prix à la consommation. Selon les chiffres articulés par le Conseil d'État, quelque 20 000 personnes qui perçoivent des bas salaires seraient concernées et verraient ainsi leur revenu augmenter. Deux tiers des personnes à bas salaires sont des femmes, le salaire minimum est donc un outil de lutte contre les discriminations dont elles sont victimes.

Le Conseil d'État y oppose un contre-projet qui viderait totalement le principe du salaire minimum de toute substance. Le texte du gouvernement, que défend un patronat vaudois uni dans la défense de ses intérêts, n'aurait aucun ancrage constitutionnel, multiplierait les exceptions au salaire minimum, ferait prévaloir les salaires plus bas des CCT et ne prévoirait aucune indexation du montant du salaire minimum. S'il venait à être accepté, les travailleuses des secteurs couverts par une CCT ou un Contrat-type de travail (CTT) mais avec des bas salaires (nettoyage, hôtellerie-restauration, économie domestique), ne seraient pas concerné-e-s et ne verraient donc pas leurs conditions de vie être améliorées. Dans la mesure où les femmes sont majoritaires dans ces branches d'activité, ces exceptions les frapperaient le plus durement.

Le Parlement fédéral est en phase de finaliser son attaque contre les salaires minimaux cantonaux en modifiant la loi pour faire primer les salaires des CCT. La population aura le dernier mot sur ce dossier car un référendum semble inévitable. Même si le projet des Chambres fédérales venait à être accepté en votation populaire, il ménagerait des exceptions pour les cantons ayant accepté un salaire minimum avant le changement de la loi fédérale. C'est donc une raison de plus de voter 2 fois OUI le 14 juin prochain.

UN OUTIL QUI A FAIT SES PREUVES. Les expériences neuchâteloises et genevoises sont les meilleures répliques aux arguments de la droite et du patronat vaudois qui consistent à agiter des peurs infondées qui ne se sont vérifiées dans aucun des cantons ayant introduit un salaire minimum. Les rapports d'évaluation effectués dans ces deux cantons démentent en effet le risque pour l'emploi que représenterait pour ses opposant-e-s le salaire minimum. De même, aucun effet de tassement des salaires n'a été constaté. En pourcentage, le salaire médian du canton de Neuchâtel, par exemple, a même progressé davantage que la moyenne suisse². Ajoutons que les CCT n'ont ni disparu ni été affaiblies par le salaire minimum.

COMBATTRE LES SALAIRES DE MISÈRE. Il est scandaleux qu'une personne qui travaille doive recourir à l'aide sociale pour boucler les fins de mois. Le salaire minimum est un outil à la disposition des cantons pour leur permettre de lutter contre la pauvreté en limitant les salaires de misère et est donc loin de représenter un luxe. Cela ne convient pas au patronat qui considère que, comme l'a affirmé l'année dernière Roland A. Müller, le président de l'Union patronale suisse: «On ne peut pas exiger des employeurs ou de l'économie qu'ils assurent un minimum de subsistance». Le 14 juin, il s'agira de trancher entre un soutien de la collectivité aux profits des employeurs des secteurs à bas salaires par le biais de l'aide sociale et l'affirmation du droit de l'État à intervenir pour imposer aux employeurs leur responsabilité d'assurer un revenu du travail suffisant pour garantir des conditions de vie décentes à toutes et tous. ■

¹ Le Comité regroupe les organisations suivantes: Unia Vaud, SolidaritéS Vaud, Union syndicale vaudoise, Parti socialiste vaudois, Syndicom, POP Vaud, SSP – Région Vaud, Décroissance alternatives, Syndicat suisse romand du spectacle, Solidarité&Ecologie, Syna, Les Vert-e-s vaudois, Jeunesse socialiste vaudoise, Jeunes vert-e-x-s Vaud. Les initiatives sont également soutenues par l'AVIVO, SEV syndicat des transports, SSM syndicat des mass media, SUD, MPF mouvement populaire des familles, Grève féministe – Vaud.

² <https://stat.ne.ch/3a2.html#%C3%A9volution-des-salaires-et-comparaison>

Le trait de Vincent

AU SALAIRE MINIMUM, LA DROITE OPPOSE
"LE BON SENS VAUDOIS"



Agenda militant

RÉPUBLICANISME ET SOCIALISMES DURANT LE LONG XX^e SIÈCLE (1789-1914)

NEUCHÂTEL
Causerie de la Grève du climat autour de la révolution neuchâteloise
Mercredi 20 mai à 19 h
Hôtel des associations (rue Louis-Favre 1)

ENSEMBLE CONTRE L'INITIATIVE DE L'UDC!

BERNE
Manifestation
Vendredi 22 mai à 18 h
Place fédérale

AUTOUR DE L'INITIATIVE RACISTE DE L'UDC

LAUSANNE
Table ronde avec Christian Dandrès, président du SSP, Laure Rutagengwa, coprésidente de Echoes of Freedom, et Antoine Dubiau, auteur de *Écofascismes*
Vendredi 22 mai à 18 h
Pôle Sud, salle Béring (av. Jean-Jacques Mercier 3)

UNITÉ DES SALARIÉS CONTRE L'INITIATIVE XÉNOPHOBÉ DE L'UDC

NEUCHÂTEL
Soirée d'information et de discussion avec Dario Lopreno, militant SSP
Mercredi 27 mai à 18 h
Colonia Libera italiana (rue du Tertre 32)

LIMITER LA POPULATION EN SUISSE?

GRANGES-PACCOT
Présentation publique sur l'initiative UDC avec Alessandro Pelizzari, directeur de la HETSL
Jeudi 28 mai à 18 h
Au Lavapesson (route de la Chenevière 3)

«GUERRE EN UKRAÏNE. LES COMBATTANTS ANTI-AUTORITAIRES»

LAUSANNE
Projection du film documentaire
Samedi 30 à 18 h
Le Cinématographe (allée Ernest-Ansermet 3)
Organisation: Comité Ukraine Vaud

NO 67

GENÈVE
Village militant et manifestation
Samedi 13 et dimanche 14 juin

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUTES LES 3 SEMAINES

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Rebeka Wyler
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Alexandre Martins
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

SUISSE . Comprendre l'origine des problèmes tels que les vit la population est décisif pour pouvoir déconstruire l'argumentation trompeuse développée par l'UDC. Illustration avec le transport et le logement¹.

Transport, logement: l'imposture de l'initiative de l'UDC

JEAN-FRANÇOIS
MARQUIS
INTERVIEW
ERIC ROSET
PHOTO

L'Union démocratique du centre (UDC) recourt à une argumentation pseudo-logique pour associer son initiative, qui cible les personnes immigrées, avec des problématiques ressenties par les personnes qui vivent en Suisse. C'est le cas avec les transports et le logement: plus de population impliquerait automatiquement plus de transports, donc plus de bouchons, de même qu'une pénurie de logements, donc des hausses de prix des loyers. L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» serait donc la réponse au problème. Pour démontrer ce discours et esquisser des alternatives, nous nous sommes entretenus avec Urs Zuppinger. Urs Zuppinger, aujourd'hui retraité, a mené une longue carrière professionnelle en tant qu'urbaniste actif dans l'aménagement du territoire. Militant syndical, d'abord à la FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment), il a aussi été secrétaire syndical du SSP dans la seconde moitié des années 1980 et au début des années 1990 et il est resté un membre actif du SSP depuis lors.

Quelles sont les dynamiques économiques et sociales qui expliquent l'ampleur prise par les transports en Suisse et le fait que cela soit devenu un réel problème pour une part importante de la population?

Urs Zuppinger – Pour le comprendre, il faut partir d'une des particularités de la Suisse: elle est constituée depuis très longtemps, dans ses régions habitables, d'un réseau territorial habité très dense, avec beaucoup de villes et de villages rapprochés, ce qui favorise la dispersion des constructions et la constitution d'un tissu bâti plus ou moins continu. Jean-Jacques Rousseau considérait déjà à son époque que la Suisse était comme une ville avec des quartiers.

Au XIX^e siècle, la mise en place du réseau des chemins de fer a fortement structuré ce système en valorisant les localisations centrales. Puis, à partir des années 1960, la Confédération a construit, à la suite d'une votation populaire qui a plébiscité la démarche en 1958², un réseau autoroutier qui est un des plus denses en Europe. En combinaison avec un réseau ferroviaire hyper-performant, ces autoroutes font qu'il existe aujourd'hui une accessibilité presque homogène de toute la Suisse urbanisable, avec, aux heures de pointe, des surcharges ingérables. Mais cette accessibilité a aussi constitué un marché immobilier très intéressant pour les propriétaires dans les zones constructibles: il n'y a pratiquement pas d'endroit où il n'est pas rentable de construire, à

court ou à moyen terme, malgré les différences importantes de prix du sol selon les lieux.

C'est cette réalité matérielle et économique qui facilite la dispersion géographique de l'habitat et qui est le moteur de la croissance du trafic. Par exemple, à Lausanne, qui est bien desservie en transports publics, les loyers non subventionnés des nouvelles constructions sont extrêmement élevés, à cause de la rente foncière que les propriétaires sont en mesure d'extorquer. Au Mont-sur-Lausanne, dans la couronne lausannoise bien desservie par l'autoroute de contournement, ils ont aussi beaucoup augmenté. À Aigle, en revanche, qui se situe plus à l'écart mais dispose d'une gare et d'une jonction autoroutière, les loyers sont moins

chers. Or, sans perturbation, le temps de transport en voiture d'Aigle à Lausanne n'est pas beaucoup plus long que le trajet en bus depuis Le Mont jusqu'au centre de Lausanne. Ce système urbain, avec une forte accessibilité territoriale pour le peuple des automobilistes, distord donc les relations géographiques et pousse les gens avec des revenus plus bas à habiter plus loin. Ce qu'ils vont ensuite payer en frais de transport et en temps perdu dans les bouchons, avec le stress qui en découle. Selon des sondages représentatifs, ce vécu quotidien est l'une des bases de leur réceptivité aux arguments de l'UDC.

Est-ce que ce sont les seuls mécanismes à l'œuvre?

Non, cela se combine avec l'absence de vraie politique publique en matière d'aménagement du territoire et de contrôle du marché du logement.

En matière d'aménagement du territoire, l'essentiel des pouvoirs se situe en Suisse au niveau communal, sauf dans le canton de Genève. À l'intérieur du territoire constructible, la Confédération n'en a pratiquement aucun et les cantons sont en concurrence les uns avec les autres pour attirer les personnes les plus fortunées.

La seule véritable avancée dans l'aménagement du territoire a été la protection des forêts et des zones agricoles au cours du XX^e siècle. Mais cela ne résout rien du point de vue des transports et ne donne aucun moyen pour faire en sorte, par

exemple, que les zones d'habitation se développent plutôt à proximité des transports publics et que les loyers y soient abordables pour des personnes salariées avec un revenu moyen. De même, il n'y a pas d'instrument pour favoriser la mixité entre l'habitat et les activités professionnelles, ce qui serait tout à fait possible à l'heure actuelle, compte tenu du recul des activités polluantes ou bruyantes.

Il faut ajouter à cela l'autonomie fiscale des communes: celles qui se situent à la campagne et à l'écart des transports publics baissent leur taux d'imposition, attirent de riches contribuables, qui vont ensuite charger le réseau routier et utiliser des infrastructures urbaines, financées par des contribuables domicilié-e-s en ville et en banlieue, qui sont en moyenne

moins aisé-e-s et s'en servent moins...

Avec des moyens de contrôle public du marché immobilier et foncier aussi faibles que cela, il n'est pas possible de maîtriser le phénomène de dispersion de la population et l'augmentation des déplacements qui en résultent.

Et qu'en est-il du logement?

Pour la politique du logement, le refus en 1970, à une très faible majorité, de l'initiative pour le droit au logement a été une défaite dont on ressent les effets jusqu'à maintenant. Cette initiative posait le principe d'une politique publique du logement en demandant que «la Confédération [reconnaisse] le droit au logement et à cet effet [prenne] les mesures nécessaires pour que les familles et les personnes seules puissent obtenir un logement répondant à leurs besoins et dont le loyer ou le coût n'excède pas leur capacité financière». Son refus a empêché la mise en place d'un mécanisme efficace de contrôle des loyers et, sans ce contrôle, les possibilités d'agir sont très limitées pour les locataires.

Cette initiative a par contre suscité une mobilisation nationale du milieu immobilier, qui a développé depuis lors une stratégie visant, d'une part, à limiter l'intervention des collectivités publiques en matière de logement aux prestations difficilement rentabilisables et, d'autre part, à restreindre la défense des locataires au seul droit du bail.

Presque six décennies plus tard, cette stratégie a laissé son empreinte sur le territoire suisse et elle a abouti à ce que la part utilisable par l'homme constitue désormais un patchwork ininterrompu de forêts, de surfaces agricoles intensément exploitées et de territoires bâtis formant un tissu urbain continu, majoritairement hétérogène et laid, structuré par le réseau dense des villages et villes hérités de l'époque préindustrielle.

Résultat: les gens perdent à l'heure actuelle énormément de temps à se déplacer, du logement au travail, du logement aux loisirs, ou encore pour conduire leurs enfants à la garderie ou à leurs activités. La vie des gens est territorialement désorganisée. Il est très difficile pour une majorité de salarié-e-s de fonctionner sans bagnole, car ils-elles ne peuvent pas optimiser la relation entre leurs lieux de vie et de travail. D'un côté, les loyers des appartements dans les territoires bien desservis par les transports publics sont très souvent dissuasifs. De l'autre, l'accessibilité territoriale n'est généralement pas le critère le plus important en matière de recherche d'emploi. Quant aux équipements collectifs, ils se situent plus ou moins n'importe où pour les usagers-ères qui sont obligé-e-s de s'y rendre. Et cette situation se dégrade depuis des années. Il en résulte un sentiment d'impuissance, favorable à la diffusion du venin de l'UDC.

Dans ce contexte, la campagne menée de concert entre le patronat, le Conseil fédéral et les syndicats contre l'initiative de l'UDC m'inquiète beaucoup. Elle met exclusivement l'accent sur le «chaos» et les conséquences négatives pour le bien-être des habitant-e-s de ce pays que provoquerait son acceptation. Mais comment cette argumentation peut-elle être audible, alors qu'une bonne partie des votant-e-s sont des usagers-ères des transports, pour qui le «chaos» est déjà là? Le risque est grand qu'ils-elles se disent: «Un peu plus de chaos fera peut-être réfléchir les décideurs».

L'ampleur du temps consacré au transport en lien avec le travail pose la question de la réduction du temps de travail...

Oui, tout à fait. J'avais à l'époque, dans une petite brochure parue en 1989 et intitulée *Ah, ces bagnoles!*, proposé d'intégrer le temps de déplacement du domicile au travail au temps de travail. Car les salarié-e-s ne sont pas libres de choisir leur lieu de travail ni leur lieu de domicile, alors que, de l'autre côté, la rente foncière, qui a fait éclater l'espace urbain, profite pleinement aux détenteurs-trices de capitaux.

**L'ABSENCE DE VRAIE POLITIQUE PUBLIQUE
EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE CONTRÔLE DU MARCHÉ DU LOGEMENT**

L'appropriation privée du sol et l'absence de politique publique consciente et décidée collectivement en matière d'aménagement du territoire et de logement sont donc au cœur du problème. Quels pourraient être des premiers pas pour modifier cette situation?

Une piste pourrait s'inspirer de la pratique qui était en vigueur en Suède il y a vingt ans, quand j'avais étudié la question. Dans ce pays, lorsque les autorités décidaient de construire un bout de ville, elles gelaient les transactions foncières sur les terrains concernés pendant la période de la planification et, à la fin du processus, elles partaient des conditions de location considérées comme acceptables pour calculer la valeur du sol. Les autorités suédoises prenaient ainsi le problème par le bon côté: Combien nous faut-il de logements? Quels loyers sont acceptables pour la population? C'est sur ces bases que la valeur du sol était fixée pour une période donnée. Mais, dans ce pays, une large majorité du sol potentiellement constructible était alors en mains publiques...

En Suisse, on a au contraire un système particulièrement favorable au marché, avec l'essentiel du sol en mains privées et un droit de bâtir superpuissant. Les plans d'affectation qui définissent ce qui peut être construit, appelés aussi communément «plans de zone», sont considérés comme des limitations à un droit de bâtir a priori infini. En d'autres termes, aménager le territoire consiste en Suisse à tenter de rendre compatible un droit à la rentabilité maximale pour les propriétaires fonciers – reconnu comme pleinement légitime – avec un éventail très restreint d'objectifs, de contraintes matérielles et de critères d'intérêt public définis par la loi.

Pour avoir une véritable planification territoriale, il faudrait partir de l'idée qu'en dehors des montagnes, des lacs et des forêts, le territoire a, à l'origine, une valeur agricole. Il y a ensuite des coûts pour l'équiper et l'aménager, pour construire,



construit nettement trop peu de logements sociaux. Le logement social n'est pas intéressant fiscalement pour les municipalités. Au contraire, il est associé à de faibles rentrées fiscales et à des coûts plus élevés en matière de dépenses sociales. Résultat: la très grande majorité des municipalités, en particulier celles de droite, n'en veulent pas.

loyers et caractériser d'abusifs les loyers excédant les coûts effectifs additionnés d'un «rendement approprié» ou résultant d'un prix d'achat «exagéré». C'est positif, mais cela reste cantonné au droit du bail et ne permet pas de contrer la stratégie des milieux immobiliers. Pour dépasser ces limites, il faudrait revendiquer, comme le faisait l'initiative de 1970, des instruments donnant aux pouvoirs publics le mandat et les moyens d'assurer la construction de suffisamment de logements, en priorité des logements sociaux ou à loyers abordables, et situés de manière à disposer d'une bonne desserte par les transports publics. ■

¹ Cet article a également été publié sur le site alencontre.org le 9 mai 2026.

² Les articles constitutionnels acceptés le 6 juillet 1958 par 85% des votants faisaient partie d'un projet présentant de manière concrète l'ensemble des modalités techniques, juridiques, financières et administratives mises en œuvre depuis lors, et jamais remises en question, pour construire le réseau de routes nationales. Lorsque cela correspond à leurs intérêts, les dominant-e-s de ce pays n'ont pas de problème pour contourner leurs prétendus principes hyper-libéraux et fédéralistes, qu'ils opposent par contre à chaque revendication en faveur des droits des salarié-e-s.

CONTRE LA STRATÉGIE DES MILIEUX IMMOBILIERS

et pour les emprunts permettant de financer tout cela. Il faudrait ajouter quelque chose pour que les propriétaires fonciers soient incités à construire. Enfin, il faudrait mettre en place un contrôle public de l'impact des règles ainsi instaurées sur les loyers et les prix de vente des logements et autres locaux. On pourrait s'arrêter là. Ce serait déjà une immense avancée par rapport à la réalité en vigueur.

Mais, pour que cela soit possible, il faut abolir le régime actuel de droit de propriété. Et c'est une des grandes difficultés: pour avoir un réel impact, il faut tout de suite proposer des réformes qui sont radicales dans le contexte helvétique.

L'autre grande difficulté, c'est l'héritage des politiques mises en place depuis la Deuxième Guerre mondiale. L'impact qu'elles ont eu sur la structuration du territoire est beaucoup plus grand que tout ce qui s'est passé au cours des siècles précédents. Cette réalité matérielle ne va pas se modifier rapidement, même si les politiques en matière de transport et d'urbanisme changent profondément. Les mesures en matière de gestion urbaine et de transports prennent toujours beaucoup de temps pour être mises en place et pour déployer leurs effets. L'UDC joue sur le sentiment d'impuissance généré par cet état de fait pour faire apparaître son discours démagogique comme «réaliste».

En matière de logement, l'enjeu n'est pas seulement de construire suffisamment, mais aussi de faire en sorte que ce qui est construit réponde aux besoins, à des conditions acceptables pour les habitant-e-s...

Effectivement. On en a une illustration avec le fait, qu'en Suisse romande, on

Et lorsque des municipalités, de «gauche», veulent tout de même intégrer dans leurs projets urbanistiques des logements sociaux, le problème est à nouveau celui de la maîtrise du sol. Parfois, elles peuvent développer des quartiers sur des terrains qui leur appartiennent. C'est ce qu'a fait la Ville de Lausanne avec son quartier des Plaines-du-Loup, implanté sur d'anciens terrains de sport, et où la ville a mis en place la règle «un tiers de logements subventionnés, un tiers de logements à loyer libre et un tiers de coopératives». Avec ses qualités et ses défauts, ce quartier montre de manière concrète et exemplaire ce que l'on peut attendre d'une ville dirigée depuis trente ans par une municipalité à majorité rose-verte.

Sinon, les autorités sont tributaires des négociations avec les propriétaires. Pour limiter leur emprise, le droit de préemption, prévu notamment par la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) entrée en vigueur dans le canton de Vaud en 2018, est un instrument intéressant: il permet aux municipalités d'intervenir lors des transactions immobilières et d'accroître un peu leur maîtrise sur le sol. Mais cet instrument est violemment combattu par les milieux immobiliers, qui cherchent par tous les moyens à entraver son application.

En matière de logement, ce dont on aurait besoin aujourd'hui, ce serait d'une nouvelle initiative pour le droit au logement. L'ASLOCA a lancé l'année dernière une initiative «pour une protection contre les loyers abusifs» qui veut imposer des contrôles automatiques des

Repérage

POUVOIR DES PROPRIÉTAIRES ET ABSENCE DE POLITIQUE PUBLIQUE: CE QU'IL FAUT COMBATTRE

Le pouvoir quasi sans limite des propriétaires immobiliers, l'absence de politique publique digne de ce nom en matière d'aménagement du territoire et de logement, la faiblesse de la protection des locataires, le libre champ laissé aux investisseurs, banques, assurances et autres fonds de placement pour s'emparer de l'immobilier et du logement et en faire des objets de placement rentables sont les mécanismes fondamentaux à l'origine de la forte croissance du trafic et de la crise du logement que subit aujourd'hui une part importante de la population.

Sur tous ces sujets, l'UDC défend la même approche que les autres partis de droite et que les milieux immobiliers et financiers. Elle conteste la moindre limitation du droit de propriété, elle combat l'existence même des politiques publiques, elle refuse les mesures de protection des locataires.

Le lien que l'UDC établit entre l'augmentation de la population, la crise du logement et les bouchons apparaît ainsi pour ce qu'il est. D'une part, une pseudo-logique destinée à capter des frustrations pour les détourner de ce que devraient être leurs cibles, à commencer par le pouvoir exorbitant de la grande propriété privée dans ce pays. D'autre part, un moyen d'intégrer ces objets de mécontentement à l'agenda politique de l'UDC, qui combine, notamment, le culte d'une Suisse mythique avec l'hostilité fielleuse à l'égard des personnes immigrées, la promotion du «tout-voiture» avec le rejet d'une politique publique en matière de logement, la défense sans concession du pouvoir patronal avec la démolition des services publics. C'est cet agenda politique, et son opposition complète avec les actions nécessaires pour répondre aux besoins des salarié-e-s, qu'il faut mettre en lumière lors de la campagne contre l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!», afin de convaincre le plus grand nombre de voter NON le 14 juin prochain. ■



Le Syndicat des services publics (SSP) organise les employé-e-s de la Confédération, des cantons, des communes et des institutions privées d'utilité publique.

À la suite du départ à la retraite de la titulaire actuelle, nous recherchons une

Secrétaire syndicale (80%, f/d)

- Lieu de travail: secrétariat régional du SSP à Lausanne
- Entrée en fonction: 1^{er} décembre 2026

Vos missions:

- Travail syndical féministe: organisation de campagnes, interventions de terrain, élaboration de textes d'orientation, etc.
- Coordination et gestion d'autres groupes d'intérêts syndicaux

Votre profil:

- Expérience professionnelle et/ou militante dans le mouvement syndical et/ou associatif
- Capacité à travailler de manière autonome et à prendre des initiatives
- Compréhension orale et écrite de l'allemand

Nous offrons:

- Un travail passionnant
- De bonnes conditions d'engagement
- L'intégration dans une équipe motivée et dynamique

Renseignements:

Agostino Soldini, secrétaire central SSP, tél. 021 340 00 00.

Merci d'adresser votre candidature jusqu'au 4 juin 2026 à: Secrétariat central SSP, Case postale 1360, 1001 Lausanne ou par courriel: central@ssp-vpod.ch



UNITÉ DES SALARIÉ·ES

Contre l'initiative xénophobe et antisociale de l'UDC

VOTONS NON LE 14 JUIN 2026 !

ssp vpod
Syndicat des services publics



2 x OUI AUX INITIATIVES POUR UN SALAIRE MINIMUM VAUDOIS LE 14 JUIN!



Offre de Printemps 2026

-20%
RABAIS
SSP

par personne en chambre double

Offre valable sur demande et selon
disponibilité jusqu'au 30 juin

Standard à CHF 375.-

Superior à CHF 420.-

renovée avec air conditionné

Le prix comprend:

3 nuits en chambre double
3 buffets de petit déjeuner
2 repas du soir avec menu à 3 plats
1 menu Gourmet à 4 plats
1 bouteille de vin Merlot (par chambre)
Wi-Fi gratuit
Parking

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch • [f](https://www.facebook.com/grappoli)

NON

à la nouvelle loi sur le service civil

SUISSE . L'initiative pour des soins infirmiers forts est sur le point de capoter. Fin avril, l'objectif prioritaire d'améliorer les conditions de travail a été fracassé par la droite au Conseil national.

LCTSI: étapes du saccage

BEATRIZ ROSENDE . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP
LEA ZIEGLER . PHOTO



La chronologie de l'élaboration de la Loi sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers (LCTSI) en dit long sur la laborieuse conquête de droits pour les salarié-e-s par la méthode des initiatives populaires. Certes, on peut répliquer: c'est ainsi que nous avons gagné la 13^e rente AVS. C'est vrai, pour cette fois-là. Mais en général, cela ne fonctionne pas. Décortiquer le mécanisme qui a conduit au saccage de l'initiative devrait encourager les salarié-e-s à choisir d'autres méthodes.

NOVEMBRE 2017. L'Association suisse des infirmiers-infirmières (ASI) dépose, seule, une initiative qui vise à introduire un nouvel article dans la Constitution fédérale. Ce texte exige des taux d'encadrement des patient-e-s contraignants, davantage de personnel dans le domaine des soins infirmiers, de meilleures conditions de travail et la possibilité pour les infirmiers-ères de facturer leurs prestations directement aux caisses d'assurance-maladie. Le SSP regrette que l'initiative n'inclue pas l'ensemble des personnels de la santé, mais il soutient, en revendiquant systématiquement l'inclusion de toutes les professions, et mobilise car, au fond, les exigences sont correctes. Au final, l'initiative aboutit en seulement huit mois.

MARS 2018. Le Conseil fédéral annonce qu'il ne soutient pas l'initiative et qu'il n'opposera même pas un contre-projet. Un contre-projet indirect est cependant rédigé par des parlementaires. Ce dernier n'est pas satisfaisant, selon l'ASI, qui maintient son initiative. Le peuple devra trancher.

NOVEMBRE 2021. L'initiative est approuvée par le peuple à plus de 60% des voix. Ce vote se déroule en pleine période Covid et la population se rend compte, parfois dans la peine, que les personnels de santé sont sous pression et qu'à la moindre crise sanitaire, les patient-e-s sont en danger. Il a manqué du matériel, mais surtout il a manqué du personnel. L'Assemblée fédérale dispose désormais de quatre ans pour mettre en œuvre le texte.

DÉCEMBRE 2022. Le Parlement adopte – sans faire trop de bruit – la première étape relative à l'encouragement à la formation ainsi que quelques mesures. Des programmes sont aussi proposés dans les cantons: les mesures sont forcément cantonales et aussi très disparates. Parfois, elles fâchent les salarié-e-s car le gros des efforts se concentre sur le personnel infirmier, laissant d'autres professionnel-le-s sur le bas-côté...

AVRIL 2023. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) transmet un questionnaire aux organismes intéressés, dont le SSP, pour les sonder sur les mesures nécessaires pour la mise en œuvre du 2^e volet, soit les conditions de travail et les dotations. Les questions posées par l'office évoquent les dispositions «classiques»:

champ d'application de la loi, durée du travail, salaires, vacances, piquet, formation, congés payés, dotations, etc. Manquent déjà deux points cruciaux: le financement des éventuelles futures améliorations et les mesures pour adapter les dotations aux besoins des services de soins. Le SSP réclame a minima, à cette étape, que la mise en œuvre de l'initiative oblige tous les employeurs du domaine, en particulier les privés à but lucratif, à respecter les lois cantonales ou les CCT déjà en vigueur.

AOÛT 2024. La procédure de consultation démarre avec la proposition d'édicter une nouvelle loi fédérale spécifique au personnel infirmier. On aurait pu s'attendre à une proposition de modification de la Loi sur le travail. Ce, d'autant plus que ladite nouvelle loi reprend, tels quels, de très nombreux articles figurant déjà dans la Loi sur le travail. Une innovation singulière est introduite, qui compléterait les articles de la loi par une disposition telle que: «Le Conseil fédéral peut fixer une compensation minimale plus élevée lorsque l'amélioration de la protection des travailleurs et de leurs conditions de travail l'exige». Une importante marge de manœuvre serait donc laissée au Conseil fédéral.

Admettons, cependant, qu'un article proposé dans cette première version aurait eu un réel effet sur les conditions de travail: les pauses repas auraient compté comme temps de travail rémunéré. Cela signifie très concrètement une réduction de la semaine de travail de deux heures trente à cinq heures (selon la durée des pauses)! Reste que, pour contrebalancer cette éventuelle réelle avancée, ce même projet annonce la possibilité de prévoir, dans des Conventions collectives de travail, des conditions moins bonnes que la loi. À quoi sert la loi, du coup? Enfin, la loi ne précise rien sur le financement, rien sur les dotations.

MAI 2025. Le Conseil fédéral revient avec le projet de loi issu du premier round de

consultation. Rebelote. Les propositions de 2024 reviennent, mais en moins bien. La pause payée est en effet supprimée du texte, sauf si le-la salarié-e ne peut pas quitter son poste, soit ce que prévoit déjà la Loi sur le travail. En revanche, petit progrès, le travail du dimanche serait mieux compensé qu'actuellement (supplément de 50% en salaire pour tout travail dominical).

AOÛT 2025. Les associations faitières sont auditionnées par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Le projet de loi amaigri de mai en sort encore plus allégé: la compensation pour le dimanche chute à 25%, les compensations imaginées pour les changements d'horaire à court terme – un article qui se veut «progressiste» mais qui, potentiellement, pourrait introduire davantage de flexibilité au détriment du personnel – chutent de 50% à 25%. Quant aux dispositions précisant que le Conseil fédéral a compétence pour améliorer la protection des travailleurs-euses, elles sont, pour la plupart, biffées.

AVRIL 2026. Le débat démarre au Conseil national. Les tentatives des parlementaires des partis de gauche pour apporter quelques améliorations dans la loi sont rejetées. Rapidement, une nouvelle loi, pratiquement inutile, est approuvée. Dernière blague: confiante, la presse annonce qu'il y a un mieux, quand même. Les pauses-café comptent comme temps de travail! En réalité, c'est déjà pratiquement le cas partout. D'autres claironnent: les employeurs devront négocier des Conventions collectives de travail. Oui, mais la loi n'oblige pas à conclure les négociations! Il suffira de tenter une discussion pour respecter la loi.

PROCHAINE ÉTAPE. La loi sera encore débattue au Conseil des États. Comme il ne reste plus grand-chose à supprimer, il n'est même pas exclu qu'il en sorte une version «moins pire».

QUI DONNE LE TON AU PARLEMENT? Les hôpitaux de Suisse, publics comme privés, représentés par leur organisation faitière H+, ont communiqué rapidement après le vote au Conseil national. H+ annonce que la nouvelle loi «prive les hôpitaux, les homes et les organisations de soins à domicile de toute flexibilité dans l'organisation des rapports de travail¹». On l'a appris lors des auditions d'août 2025: la majorité des associations d'employeurs s'est opposée à toutes les améliorations, même minimalistes, qui pourraient découler d'une loi fédérale. FMH, assureurs, cliniques privées, soins à domicile privés s'allient systématiquement pour casser le secteur public. En fin de course, cette vaste tromperie va clairement favoriser le secteur privé à but lucratif. Cliniques, cabinets, centres de diagnostics, OSAD privés sont rassurés: pour continuer de payer de hauts salaires aux spécialistes, aux actionnaires, aux directeurs, ils pourront continuer de taper dans les conditions de travail de leur personnel, tout en respectant une loi fédérale vidée de toute substance. Cette expérience démontre qu'on gagne très difficilement de nouveaux droits au Parlement et, en l'occurrence, malgré une coalition syndicale nationale vaste. En effet, toutes les organisations syndicales du pays, unies, ont tenté de mobiliser la population et les personnels pour faire aboutir l'initiative, sans succès à ce stade. Cette expérience doit encourager et accélérer les luttes syndicales sur les lieux de travail, et au niveau cantonal. Les batailles de la fonction publique et parapublique vaudoise fin 2025, le récent succès du SSP aux urnes à Fribourg contre un programme d'austérité, les révoltes des sages-femmes au CHUV sont des exemples très concrets. Impliquer la population dans nos batailles pour une santé publique accessible à toutes et tous: c'est la bonne méthode. ■

¹ H+, «Initiative sur les soins: H+ dit non aux directives sur les salaires et la dotation en personnel», communiqué de presse du 29 avril 2026.



FRIBOURG . Les votant-e-s du canton de Fribourg ont infligé une véritable gifle au Conseil d'État en rejetant la Loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE) par plus de 68% des voix. Retour sur cette victoire éclatante avec Christian Luisier, président de la Région Fribourg du SSP.

« L'expression d'un ras-le-bol général »

SERVICES PUBLICS
INTERVIEW
ERIC ROSET
PHOTO

Toutes mes félicitations pour ce succès sans appel du 26 avril dernier, t'attendais-tu à un tel résultat?

Christian Luisier – En dépit du fait que ce projet était soutenu par le Conseil d'État, la droite majoritaire dans le canton et les associations patronales, j'étais plutôt optimiste sur l'issue de la votation, car Jean-Pierre Siggen, le conseiller d'État responsable des finances, avait annoncé le jeudi précédant le scrutin qu'il ne se représenterait pas aux élections cantonales de novembre prochain. J'ai pensé qu'il avait décidé de communiquer cette décision avant la votation parce qu'il sentait que la LAFE allait perdre et qu'il ne voulait pas qu'on pense que sa décision était la conséquence de la défaite. Nous avons mené une bonne campagne avec un très bon écho parmi la population, mais l'ampleur du score a tout de même surpris tout le monde, nous y compris.

Quelles sont, d'après toi, les raisons de ce résultat?

Je pense qu'il s'agit de l'expression d'un ras-le-bol général dans la population, qui a été renforcé par l'attitude du Conseil d'État. Le gouvernement a en effet organisé deux conférences de presse le même jour: la première pour annoncer que les comptes 2025 s'étaient finalement soldés par un excédent de plus de 100 millions de francs, et la seconde pour expliquer qu'il fallait accepter le programme d'austérité qu'est la LAFE pour faire des économies! Les gens ont compris que le discours des autorités était en complet décalage avec la réalité.

Par ailleurs, si les citoyen-ne-s sont des contribuables, ce sont aussi des

usagers-ères. Et il faut bien se rendre compte que les prestations sont actuellement insuffisantes: il est compliqué de trouver des places en crèche ou d'avoir des rendez-vous avec ses enfants parce que tout est complet partout, il y a des listes d'attente immenses. Ceux-celles qui ont des parents en EMS auraient dû payer plus cher si la LAFE passait. Ceux-celles qui habitent à la campagne se seraient retrouvé-e-s avec moins de bus ou ils-elles auraient dû payer plus cher. Les gens ont donc compris l'impact des mesures d'économies sur tout un chacun.

Le Conseil d'État a tenté d'expliquer sa défaite par des excuses qui ne tiennent pas la route (le paquet était «mal ficelé et trop complexe»), la date du scrutin était mauvaise et les arguments des opposant-e-s auraient été «trompeurs») qui montrent bien qu'ils-elles n'ont pas compris le ras-le-bol d'une population qui pourtant élit à droite (mais vote de plus en plus à gauche). Cela explique l'ampleur de cette victoire cantonale, du jamais-vu à Fribourg.

D'une manière générale, la campagne des partisan-e-s de la LAFE n'a pas été très percutante, ce qui montre en fait que les justifications de l'austérité sont inexistantes. Je relève aussi qu'il n'y a pas eu de clivage linguistique entre les districts francophones et alémaniques, toutes les communes ont rejeté nettement la LAFE, à l'exception de la commune de Greng, une localité de 176 habitant-e-s dont 18 millionnaires...

Comment s'est déroulée la campagne pour le SSP?

Nous avons d'abord fédéré le personnel et organisé l'opposition sur les lieux de

travail et dans les rues, avec deux grandes manifestations en juin et septembre (respectivement 2500 et 3000 participant-e-s), puis la grève du 1^{er} octobre 2025 qui a mobilisé 4000 personnes. Le référendum représente ainsi le prolongement de ces mobilisations. La récolte a été un succès, les gens signaient très facilement. Plus de 11 000 signatures ont été réunies (presque la moitié par le SSP) alors que 6000 étaient nécessaires. La dynamique unitaire entre SSP, FEDE, Parti socialiste et Vert-e-s a bien fonctionné durant toute la campagne qui a été menée, de la phase de récolte à celle de la votation, sur un ton combatif et déterminé. Nous avons mené campagne partout: sur les lieux de travail (même si nous avons pu constater un certain durcissement de la part des directions des services), dans les marchés, les médias, etc. Il y a eu une campagne unitaire qui a mis l'accent sur les attaques contre les prestations et le SSP a fait en plus une campagne propre destinée aux salarié-e-s pour expliquer les coupes salariales et montrer au passage que le lancement du référendum avait en soi permis le paiement des annuités au 1^{er} janvier et non au 1^{er} septembre. Nous avons également mis l'accent sur la bonne santé des finances cantonales qui n'exige absolument pas de mesures d'économies, bien au contraire.

Quels sont les combats qui vous attendent?

Vu le résultat du 26 avril, nous demandons au Canton de supprimer les autres mesures d'économies prévues dans le Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE) qui n'étaient pas soumises

au vote car il s'agit de mesures de la compétence du Conseil d'État (en particulier les mesures qui frappent le secteur des soins comme le gel des prestations d'intérêt général (PIG) à l'HFR et au RFSM, le moratoire sur la revalorisation des fonctions de la santé et le gel des indemnités pour inconvénients de service). Le vote du 26 avril montre très clairement que la population ne veut pas de l'austérité, le PAFE doit donc être retiré dans son ensemble.

Nous allons aussi être attentif-ves sur les futurs budgets pour qu'ils ne comportent pas de coupes. Nous continuons enfin à exiger de revenir sur les cadeaux fiscaux qui ont été faits aux plus riches et aux entreprises. Les prochaines élections cantonales auront lieu cet automne, mais la majorité de droite sera sans doute reconduite. En tant que syndicat, il s'agira également de reprendre nos combats quotidiens et de convaincre les salarié-e-s de rejoindre le SSP.

Quelles conclusions tires-tu de cette campagne?

Elle a avant tout montré qu'une victoire était possible et que la mobilisation paie. Nos explications démontrant l'inutilité et l'aspect négatif des coupes budgétaires ont été bien reçues par la population.

Cette campagne a représenté un gros boulot, je tiens donc également à remercier l'investissement de l'équipe du secrétariat de la Région, le secrétariat central et le comité national pour leur soutien ainsi que l'ensemble des militant-e-s pour l'engagement qui a été démontré. Le résultat du 26 avril est le fruit d'un immense travail collectif. ■

SOCIOLOGIE PUBLIQUE par Alessandro Pelizzari

MEMBRE SSP . ANCIEN SECRÉTAIRE SYNDICAL
SOCIOLOGUE ET DIRECTEUR DE LA HETSJL

«BESOIN DE CHAOS»

En réfléchissant à la montée du fascisme, Ernst Bloch écrivait en 1935 que «tous ne sont pas présents dans le même temps présent¹». Pour lui, le capitalisme créait autant d'espairs que de déceptions et ne pouvait que déboucher sur une lutte pour des positions sociales convoitées. Que le libéralisme reste incapable de gérer les crises qu'il génère est aussi l'hypothèse dans laquelle s'inscrivent deux récents ouvrages. En expliquant les tendances actuelles de fascisation par «l'augmentation des inégalités qui bloquent les possibilités d'ascension sociale²», ils portent un regard critique sur le rôle des classes moyennes supérieures, à la fois actrices et victimes du «vide social³» qu'elles ont créé.

ÉGOÏSME SOCIAL. Dans *Le triomphe des égoïsmes*, Camille Peugny propose une analyse de ce qu'il nomme «l'égoïsme comme contrainte sociale». Selon lui, cet égoïsme résulte paradoxalement de la démocratisation scolaire et de l'essor d'emplois qualifiés, qui ont permis aux enfants des milieux modestes et aux femmes d'accéder à des postes jusque-là réservés aux (hommes des) classes supérieures, mais qui ont amené ces dernières à durcir leurs stratégies pour assurer leurs privilèges. «Contaminées» par le «vent idéologique vantant les mérites de la libre concurrence, de la responsabilité individuelle et de la performance», elles vont opter pour des choix scolaires excluants, des stratégies professionnelles hypercompétitives, mais aussi une pratique électorale de plus en plus agressive: «seulement» 20% des cadres ont voté pour le Rassemblement National lors des dernières élections régionales en France, mais cette part a augmenté de 7 points depuis 2019 et constitue un glissement important pour un électoralat dont la participation est forte. Et si cet «individualisme par excès» se dirige en première ligne contre des concurrent-e-s des classes subordonnées, il finit par se retourner contre ses propres auteur-e-s, exposé-e-s à une pression professionnelle épuisante.

FASCISATION ACTUELLE. Dans la continuité, Carolin Amlinger et Oliver Nachtwey démontrent dans leur enquête auprès des électeurs et électrices de l'extrême droite allemande comment cette crainte omniprésente de l'«échec personnel» se manifeste de plus en plus sous forme de colère et de haine. Dans un contexte d'inégalités croissantes, ce «jeu à somme nulle» signifie que les gains des un-e-s deviennent inévitablement les pertes des autres, et l'idéologie néolibérale empêche d'envisager une redistribution du haut vers le bas: c'est le-voisin-e qu'il faut éliminer. Le fait que 17% des cadres votent désormais pour l'Alternative für Deutschland montre, selon les auteur-e-s, qu'un véritable «besoin de chaos» a désormais atteint une part non négligeable des classes moyennes supérieures, un désir de «réduire en cendres» l'ordre actuel pour créer une société débarrassée des concurrent-e-s parasites. Ces thèses mériteraient d'être vérifiées à l'aune de la réalité suisse, mais on peut supposer que l'égoïsme triomphant génère ici aussi un même type d'envie destructrice. Le fort taux d'acceptation prévu pour l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» laisse penser que l'adhésion d'une partie des classes moyennes supérieures n'y est pas pour rien. Espérons que le slogan «Non à l'initiative du chaos» convainque celles et ceux qui ne le cherchent pas explicitement. Mais si la thèse est juste que la fascisation actuelle est le fruit des contradictions du libéralisme, un «antifascisme postlibéral» (Amlinger et Nachtwey) devrait essayer de dessiner les contours de son dépassement. ■

¹ Ernst Bloch, *Héritage de ce temps*, Klincksieck, 2017 [1935].

² Carolin Amlinger & Oliver Nachtwey, *Zerstörungslust. Elemente des demokratischen Faschismus*, Suhrkamp, 2025.

³ Camille Peugny, *Le triomphe des égoïsmes*, PUF, 2026.

«Pas de Suisse à 10 millions!»: sous le nom d'«initiative pour la durabilité», l'UDC mobilise des arguments écologiques pour promouvoir un projet qui révèle en réalité sa politique anti-migratoire.

L'UDC détourne l'attention des vrais défis

GRUPE ÉCO-SYNDICAL . SSP . RÉGION GENÈVE

Cette initiative prévoit d'introduire des mécanismes de restriction de l'immigration dès que la population suisse dépassera 9,5 millions d'habitant-e-s. Le SSP, un syndicat qui cherche à articuler enjeux environnementaux et économiques, s'oppose à cette initiative. Trois arguments avancés par l'UDC doivent notamment être déconstruits d'un point de vue éco-syndical: le lien exposé entre immigration et menaces sur l'État social, la pression sur la nature et les infrastructures, ainsi que la hausse des loyers et la pénurie de logements. L'un des principaux dangers de cette initiative est d'inverser les responsabilités, procédé classique de l'extrême droite. Elle prétend qu'écologie et immigration sont intrinsèquement liées. Or, plutôt que de focaliser le débat sur l'immigration, il est nécessaire d'interroger le modèle économique afin de prendre les enjeux environnementaux à bras-le-corps.

IMMIGRATION ET ÉTAT SOCIAL. Les initiant-e-s estiment que l'immigration menace l'État social. Cette idée est cependant contredite par les faits et conduit à passer sous silence des alternatives politiques qui renforceraient l'État social. Alors que l'UDC insiste sur le poids que représenterait l'immigration pour l'État social, il s'avère que cette dernière contribue plutôt à son maintien. Plus précisément, sept ans après leur entrée en Suisse, 56% des personnes réfugiées ou admises à titre provisoire ont un travail¹. Elles paient donc des impôts ainsi que des contributions sociales. Si elles bénéficient des protections sociales lors des premières années en Suisse, elles participent ensuite à leur financement. Par ailleurs, l'UDC choisit de mettre l'accent sur l'immigration alors qu'il s'agirait de se concentrer sur les politiques économiques pour défendre l'État social. En effet, il nous faut collectivement réfléchir aux conditions structurelles de la privation d'emploi qui découlent d'un modèle économique axé sur le profit et non sur la satisfaction des besoins sociaux. Seul un tel travail permettra une protection de l'État social, qui doit par ailleurs être financé par une politique fiscale la plus redistributive possible, ce à quoi s'oppose rageusement l'UDC.

BÉTONNAGE ET PRESSION SUR LA NATURE. Les embouteillages, les trains bondés, le bétonnage et la pression sur la nature comptent parmi les enjeux soulevés par l'UDC. Prétendre que l'immigration a un impact

sur l'environnement et que limiter le flux migratoire permettrait de protéger nos ressources revient à occulter les moteurs du réchauffement climatique. Ces derniers sont liés à nos modes de production et de consommation plutôt qu'au nombre d'habitant-e-s en soi. Selon Oxfam, les 1% les plus riches émettent autant de CO₂ que deux tiers de l'humanité². Ainsi, la réponse à l'urgence climatique ne saurait être la fermeture des frontières, mais bien une réforme structurelle de nos modèles de production et de consommation. Ce sont les politiques qui impliquent le bétonnage et le mitage, pas les personnes. Limiter la population n'impliquerait pas une meilleure utilisation du sol sans de vraies mesures visant à réduire l'empreinte au sol par habitant-e, comme une réforme des lois sur l'aménagement du territoire.

HAUSSE DES LOYERS ET PÉNURIE DE LOGEMENTS. Une étude récente³ montre que les ménages locataires paient en moyenne 4320 francs de trop par an, démontrant que la hausse des loyers ne découle pas uniquement – ni même principalement – d'un déséquilibre entre offre et demande, mais bien de mécanismes de fixation des prix insuffisamment encadrés. Même sans augmentation de la population en Suisse, rien ne garantirait une baisse des loyers en l'absence de mesures structurelles (contrôle automatique et régulier des loyers et construction de nouveaux logements d'utilité publique). Focaliser le débat sur l'immigration détourne l'attention des véritables solutions pour améliorer les conditions de logement.

NE PAS SE TROMPER DE COMBAT. Ainsi, la question écologique est instrumentalisée afin de servir un agenda anti-immigration. Les arguments «écologiques» de l'UDC ne répondent pas aux problèmes identifiés. Pour concilier enjeux de pouvoir d'achat et enjeux de protection de la planète, il est nécessaire de s'attaquer au modèle économique plutôt qu'à la migration. ■

¹ OSAR, «NON à la suppression de la protection des personnes réfugiées», septembre 2025.

² Oxfam France, «Inégalités climatiques: les 1% les plus riches émettent autant de CO₂ que deux tiers de l'humanité», communiqué de presse du 20 novembre 2023.

³ ASLOCA, «Les loyers sont trop chers: l'ASLOCA lance une initiative sur les loyers», communiqué de presse du 16 mai 2025.

MOBILISATION CHEZ GOOGLE

À Londres, les employé-e-s de Google DeepMind, la division intelligence artificielle du groupe numérique, ont voté à 98% pour se syndiquer et demandent la reconnaissance de leurs deux syndicats. Les salarié-e-s veulent s'opposer à l'utilisation de leur technologie par Israël et par l'armée américaine dans le cadre de leurs opérations militaires meurtrières. Ce mouvement représente une grande première dans ce secteur. ■

DROIT DE MANIFESTER

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la Suisse pour avoir sanctionné pénalement l'organisatrice d'une manifestation féministe non violente qui avait occasionné quelques tags en 2019. La CEDH a jugé à l'unanimité que cette condamnation constituait une violation de la liberté de réunion pacifique, garantie par l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme. Un arrêt précieux dans le cadre des futures manifestations d'opposition au G7. ■

TRAVAIL DU DIMANCHE

Le Conseil fédéral a annoncé le 22 avril dernier qu'il soutenait la proposition d'extension du travail du dimanche. Le projet prévoit de laisser la possibilité aux cantons d'autoriser les commerces à ouvrir douze dimanches par année, contre quatre à l'heure actuelle. Après les attaques contre les salaires minimaux dans les cantons, voici une nouvelle preuve du mépris sans borne des autorités fédérales pour le personnel de la vente. ■

80%

C'est le pourcentage d'augmentation du bénéfice net d'UBS au premier trimestre 2026 par rapport à 2025, ce qui correspond à 3 milliards de dollars. La banque a déjà procédé à des rachats d'actions au premier trimestre et dit avoir constitué une provision en vue de l'augmentation du dividende annoncée. Les distributions de richesse à destination des actionnaires promettent d'être, encore une fois, fort généreuses. ■

Carton Rouge

À la Banque nationale suisse (BNS). La BNS détient environ 2,5 milliards de francs dans ExxonMobil, un des plus grands groupes pétroliers mondiaux, et Palantir Technologies, la société qui fournit à l'ICE (la police de l'immigration étatsunienne) des systèmes de surveillance de masse et de reconnaissance faciale facilitant les arrestations et les déportations. La BNS investit également dans Geo Group, propriétaire de centres de détention aux États-Unis. Décidée à éviter tout débat sur ce sujet, la BNS est allée jusqu'à refuser l'entrée à son assemblée générale à la syndicaliste étatsunienne Janette Corcelius, détentrice de deux actions, qui voulait l'interpeller sur ces questions. ■

«200 000 morts, 14 millions de déplacés et une famine qui touche quelque 25 millions de personnes. La guerre civile au Soudan constitue un drame humanitaire sans précédent mais intéresse peu le monde¹». Cet enfer résulte de l'écrasement d'une révolution démocratique auquel participent tous les États de la région, quel que soit leur camp, et aussi du mutisme des États occidentaux et du Sud global.



Soudan: le spectre des printemps arabes

DARIO LOPRENO . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE
KEYSTONE . PHOTO

L'un des principaux clients de l'or soudanais est l'État semi-esclavagiste des Émirats arabes unis (EAU). L'un des grands clients des EAU est le pool suisse de l'or qui n'achète que du *clean gold* qui, bien évidemment, ne vient pas directement de zones de conflit, puisqu'il vient des Émirats... la boucle est bouclée. C'est tout le négoce de matières premières de la Suisse qui repose sur de telles hypocrisies criminelles. Tandis que les syndicats jouent aux trois singes face à la réalité néocoloniale de l'économie suisse de pillage et de recel, en laissant Public Eye et Alliance Sud (qui effectuent un travail remarquable) s'occuper de la défense des salarié-e-s d'ailleurs, alors que cela devrait faire partie intégrante de la défense des salarié-e-s d'ici. Ce refus d'intégrer ces luttes au syndicalisme quotidien laisse une très grande marge de liberté au capitalisme prédateur des entreprises et des actionnaires de la Suisse. Comme l'écrit le MENA Solidarity Network, il s'agit là d'une forme moderne d'impérialisme, «une domination exercée par l'intermédiaire de clients, de contrats et du chaos. Les puissances mondiales [...] maintiennent leur contrôle en finançant ceux qui protégeront leurs intérêts, quel qu'en soit le coût humain²». Or la bonne entente de la Suisse et des Émirats fait partie de ce jeu de «un contre tous, tous contre un».

DEUX SIÈCLES DE PILLAGES. Le Soudan³ a le 205^e produit intérieur brut par habitant du monde sur 218. Et pourtant, c'est le 3^e producteur africain d'or et, récemment, les autorités soudanaises ont annoncé une découverte colossale, «plus de 1500 tonnes de réserves d'or et 30 milliards de tonnes de fer: une découverte majeure qui pourrait bouleverser les marchés mondiaux⁴». En outre, le pays compte plus de 1 million de km² de terres agricoles (cultures et pâturages; de loin pas intégralement cultivés et exploitables à divers rythmes et densités selon les conditions climatiques régionales⁵), presque 2 fois la superficie de la France.

Après 130 ans de colonisation, égyptienne puis britannique, après les terribles guerres qui ont saigné le pays (indépendant depuis 1956), de 1955 à 1972, de 1983 à 2005, de 2003 à 2020 au Darfour et de 2011 à 2020 au Kordofan, le pays vit depuis avril 2023 une nouvelle guerre dite civile. Elle met aux prises les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR, parfois nommées FAR, Forces d'appui rapide).

JUMEAUX CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES. Les FAS sont l'armée soudanaise dominée par ce qui reste des Frères musulmans et leurs alliés de circonstance, des groupes islamistes armés aux liens organisationnels plutôt lâches avec les FAS. Celles-ci étaient au service de la dictature d'Omar el-Bechir qui, afin de casser les mouvements populaires montants, s'est trouvé à la tête d'un coup d'État en 1989. Après trente ans de terreur, il est destitué par un autre coup d'État en 2019. Les FSR sont, quant à elles, créées par les FAS en 2013, à partir de la milice Janjawid, un groupe paramilitaire suprémaciste arabophone anti-islamiste, qui sert l'État soudanais depuis 2003 pour réduire à néant tout

mouvement démocratique et toute velléité de séparatisme dans le Darfour. Ce qui s'est fait au prix de centaines de milliers de mort-e-s, surtout parmi les groupes non arabophones, et de viols comme arme de guerre⁶. Cela a repris de plus belle en 2023, et récemment encore avec les massacres à El Fasher.

Ces deux groupes jumeaux, FAS et FSR, devenus au cours du temps frères ennemis puis ennemis à mort, ont une longue tradition de bains de sang contre les mouvements démocratiques et syndicaux du Soudan ayant marqué les décennies passées. Ils œuvraient encore ensemble en 2019, lorsque le dictateur Omar el-Bechir a été destitué. Son pouvoir a été défait par les mouvements populaires ayant gagné tout le pays, par les comités de résistance dans les quartiers des villes et dans les villages du pays, par d'importantes mobilisations des femmes, actions non coordonnées mais qui essaïmaient dans toutes les régions⁷. Il s'agissait alors, pour les FAS et les FSR, de casser militairement ces mouvements anti-dictature et de défense des conditions de vie (en juillet 2019, l'inflation atteignait 423%), mais aussi d'affronter les grandes protestations contre le grave sous-développement régional. Car la dictature Bechir a concentré le développement économique à Khartoum et dans l'État de Gezira, au centre du pays, en s'appuyant sur les FAS et les FSR.

Les oppositions démocratiques combattives, consubstantielles aux printemps arabes, ont ainsi pris une tournure effrayante pour les groupes dominants soudanais, pour les FAS et les FSR, mais aussi pour les États autoritaires environnants, EAU, Arabie saoudite, Israël, Iran, Égypte, etc. Et aussi pour les bourgeoisies occidentales qui, craignant ces explosions démocratiques, vont fermer les yeux. Le gouvernement de transition mis en place en 2019 est destitué par un coup d'État FAS-FSR en 2021. Le dirigeant des FAS, Abdel Fattah al-Burhan, le nouveau dictateur, s'est fait la main dans la guerre du Yémen; celui des FSR, le vice-dictateur, Mohammed Hamdan Daglo, nommé couramment Hemetti (petit Mohammed) est l'une des personnes les plus riches du pays (commerce de l'or).

LE SPECTRE DES PRINTEMPS ARABES. Tout en s'attaquant ensemble militairement à ce qui est un véritable début de révolution démocratique, dès 2019, les FAS et les FSR enclenchent, en prenant le pouvoir en 2021, deux dynamiques complexes qui explosent dans la nouvelle guerre en cours depuis avril 2023.

L'une intérieure: l'affirmation de chacune de ces deux composantes de la contre-révolution et, par là même, leur affrontement violent pour le pouvoir politico-militaire.

L'autre intérieure-externe: le soutien, par les puissances régionales et mondiales, de l'un ou l'autre camp. Les États-Unis adoucent le régime putschiste. L'ONU crée une instance fantôme pour accompagner le Soudan vers la démocratie. L'Union européenne laisse faire. Les FAS et les FSR sont accusées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à la suite du conflit en cours, mais continuent à sévir.

Pour les oppositions «démocratiques» d'ici en Europe, bourgeoises, ou pro-Israéliennes, ou pour les campistes⁸ pro-mollahs iraniens ou les muets face au Hamas ou au Hezbollah, sans parler des gauches molles ou des syndicats frappés d'aphasie, le Soudan est passé presque sous silence. À part les voix d'ONG telles qu'Amnesty, Médecins sans frontières, etc. De même qu'il y a une terrifiante hiérarchie dans la perception des génocides, il y a une effrayante hiérarchie dans la perception des bains de sang de ce siècle⁹.

Le Soudan ayant perdu une grande partie de ses ressources pétrolières (indépendance du Soudan du Sud, 2011), restent les mannes aurifères et autres à se partager. Les FAS et les FSR se les arachent, tout en allant de bain de sang en bain de sang contre les résurgences de mouvements démocratiques. Tandis que la dictature des Émirats, qui a des visées sur les terres arables du centre du pays et sur l'or – suivie par plusieurs pays africains et, à distance, par Israël –, arme les FSR qui prennent le contrôle de la majorité de l'or soudanais et que l'Égypte, l'Érythrée, l'Arabie saoudite, la Turquie, le Qatar, l'Iran

arment les FAS¹⁰, le spectre des printemps arabes est toujours là. «Je glisse tout doucement au fond de l'eau, vers la peur», écrivait Jean-Paul Sartre dans *La Nausée*. ■

¹ Julien Culet, «Pourquoi le Soudan doit nous préoccuper», *24 heures*, 15 avril 2026.

² MENA (Middle East and North Africa) Solidarity Network, «L'effondrement d'El Fasher. Ce qu'il nous apprend sur la guerre au Soudan, sur la révolution et la nécessaire solidarité», *alencontre.org*, 5 novembre 2025.

³ IMF, *World Economic Outlook*, Washington, avril 2026.

⁴ Agence BD Or, Victor Kostik, «Une découverte colossale au Soudan: plus de 1500 tonnes de réserves d'or», 23 mars 2026, <https://www.bdor.fr/>

⁵ Banque mondiale, données Soudan 2023.

⁶ Mariam Essaouiri, «Une population confrontée à des atrocités de masse, ignorée par le monde», RTBF, 8 juillet 2025.

⁷ Muzan Alneel, «Les racines structurelles de la dévastation actuelle du Soudan», *alencontre.org*, 24 juin 2025; Kuku Niemat & Adam Sharif, «Soudan: continuer la lutte en dépit de la guerre», *Inprecor*, mars 2026.

⁸ Nous utilisons le terme campisme dans le sens où le définit Gilbert Achcar, la «logique de *l'ennemi de mon ennemi (les États-Unis) est mon ami* (ou quelqu'un que je ne devrais pas critiquer, en tout cas)», «Leur anti-impérialisme et le nôtre», *alencontre.org*, 8 avril 2021.

⁹ Ariane Nicolas, «Au Soudan, la guerre oubliée», *Philosophie magazine*, 12 décembre 2025.

¹⁰ Gérard Prunier, «Soudan, de la transition à la dislocation», *Le Monde diplomatique*, mars 2024; Husam Mahjoub, «Les Émirats et le Soudan: un sous-impérialisme contre-révolutionnaire», *Inprecor*, octobre 2025; Khalid Mustafa Merdani, «De la révolution de 2018-19 à la guerre civile actuelle», *Inprecor*, octobre 2024; Roland Marchal, «Soudan: comment la guerre est devenue régionale», *Le Grand Continent*, 17 février 2026.